

**Plan local de redynamisation
du site de Saint-Florentin/Jaulges**

La réforme de l'outil de défense et du plan de stationnement des armées se sont traduites pour le département de l'Yonne par , la dissolution du détachement de la 15^{ème} Base de Soutien au Matériel de l'Armée de Terre (BSMAT), avec la suppression de 88 emplois défense, dont 83 personnels civils.

Pour compenser les impacts économiques de ces mesures, le département de l'Yonne a bénéficié d'un plan local de redynamisation (PLR), avec une enveloppe prévisionnelle Etat de 1M€, signé le 15 mars 2012.

Le périmètre d'application retenu est celui des communautés de communes de Saint-Florentin et d'Othe-en-Armançon, à la date de signature du PLR.

Ce plan, conclu à hauteur de 5,6 M€, permet une mobilisation importante des différents partenaires :

- 1 323 250 € par l'Etat, dont 1 M€ au titre du FRED(666 500 €) et du FNADT (333 500 €), et 323 250 € au titre d'autres crédits de l'Etat
- 1 400 550€ par les collectivités locales, dont 413000 € par le Conseil régional de Bourgogne, 433 250 € par le Conseil général de l'Yonne, 153 000 € par la Communauté de communes du Florentinois et 401 300 € par la ville de Saint-Florentin ;
- 617 000 € par les chambres consulaires, soit 11 %.
- Le solde correspond aux recettes prévues de la vente ou de la location des infrastructures aménagées dans le cadre du PLR sous maîtrise d'ouvrage publique.

La globalité des crédits est mobilisée pour des actions en faveur du développement économique.

L'élément majeur de ce PLR est d'avoir défini deux axes stratégiques de développement pour le Florentinois, l'attractivité aux entreprises et la filière tourisme autour du Port.

L'intervention de l'Etat sur ce territoire ne se limite pas aux aides du PLR puisque le Florentinois s'inscrit dans le cadre du PER Tourisme qui permettra le financement d'un centre de loisirs aéronautique à Chéu.